

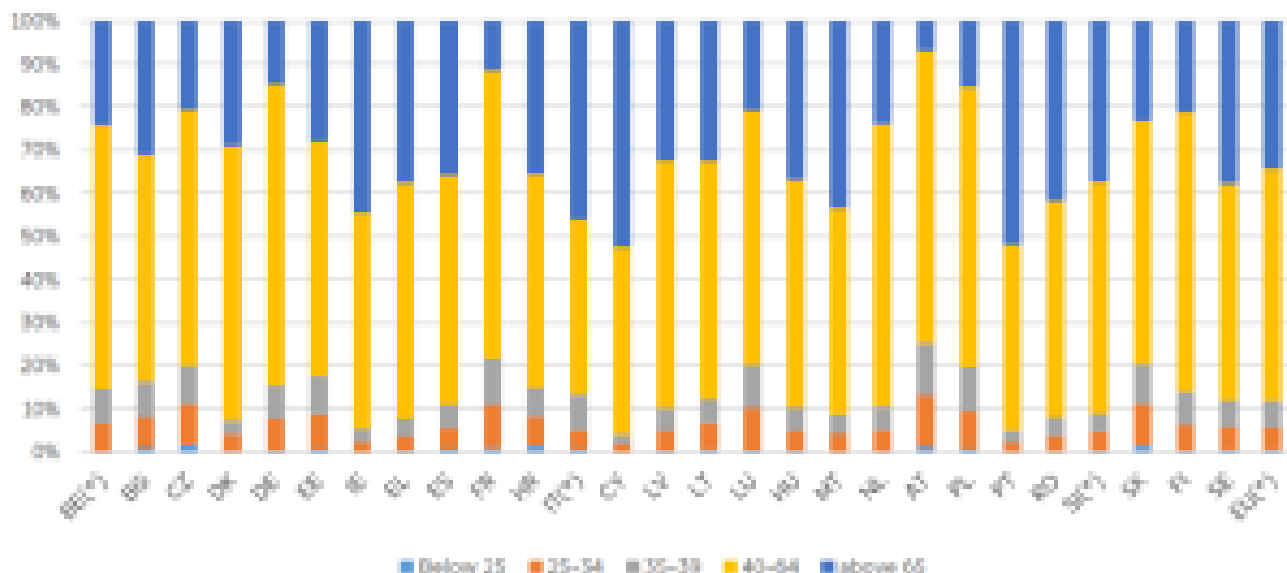
Jeunes exploitants agricoles : comparaison de quatre pays européens

29 mai 2026

Le Comité pour l'agriculture et le développement rural du Parlement européen a publié, en avril 2026, les résultats d'une étude menée par l'Institut autrichien pour les études régionales (ÖIR), concernant le renouvellement des chefs d'exploitation dans plusieurs pays européens. Ce travail doit contribuer aux réflexions sur le volet « installation » de la prochaine politique agricole commune (PAC), nettement renforcé dans la proposition de décembre 2025 de la Commission européenne.

En moyenne, dans l'UE, 11 % des agriculteurs ont moins de 40 ans, mais la proportion varie de 4 % à Chypre à 25 % en Autriche (figure). L'étude décrit les résultats de différentes stratégies de transition générationnelle en agriculture, combinant mesures de la PAC et dispositifs nationaux. Quatre pays ayant des situations géo-climatiques et des productions agricoles diverses ont été retenus : Espagne, Finlande, Luxembourg et Pologne.

Répartition des chefs d'exploitation par classe d'âge, en 2023, d'après l'enquête sur la structure des exploitations agricoles

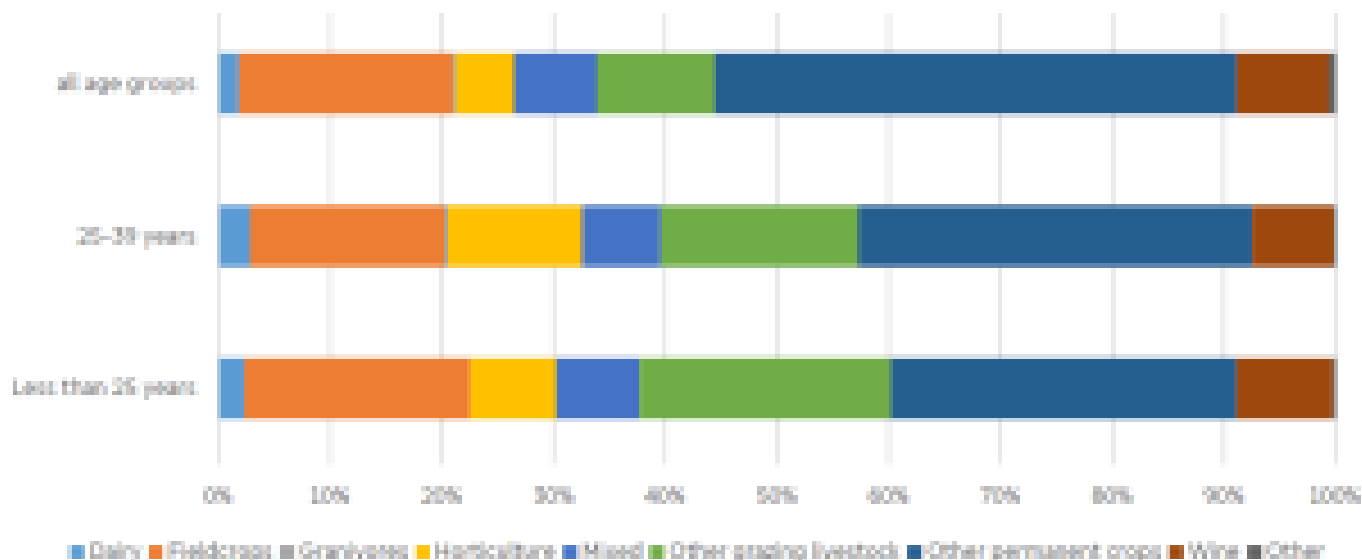


Source : Parlement européen

Lecture : pour la Belgique, l'Italie et la Slovénie, il s'agit d'estimations.

En Espagne, les exploitations gérées par les moins de 40 ans représentent environ 10 % de l'ensemble, soit une proportion proche de la moyenne européenne. Elles sont un peu plus grandes que la moyenne nationale (51 ha contre 47 ha), plus souvent engagées en bio (11 % contre 7 % en moyenne) et elles dégagent une production brute standard plus faible. Elles sont plus présentes en élevage ruminant non laitier ou en horticulture qu'en cultures permanentes (figure). Pour soutenir l'installation de jeunes, l'Espagne a surtout utilisé deux dispositifs ciblés de la PAC : l'aide complémentaire au revenu des jeunes agriculteurs (enveloppe de 483 millions d'euros) et l'aide à l'installation (662 millions d'euros). Les dispositifs nationaux restent en revanche limités : formation et accompagnement, aide à la trésorerie.

Répartition des exploitations espagnoles selon leur type de production, en 2023, et selon l'âge du chef d'exploitation (moins de 40 ans et tous âges confondus)



Source : Parlement européen

En Pologne, les exploitations gérées par des jeunes agriculteurs (près de 20 %) se situent dans la moyenne nationale pour la plupart des critères étudiés, mais elles sont un peu plus spécialisées (moindre proportion d'exploitations mixtes). L'aide complémentaire au revenu (178 millions d'euros) et l'aide à l'installation (573 millions d'euros) sont également les principaux instruments européens mobilisés. Des ciblage spécifiques pour les jeunes sont aussi appliqués à d'autres mesures de la PAC. Elles sont complétées par des dispositifs nationaux visant à leur faciliter l'acquisition de terres : gouvernance publique du marché foncier, crédits à taux préférentiel dédiés, accès privilégié au foncier d'État, etc. Enfin, la Pologne a mis en œuvre une assurance sociale agricole publique qui comporte un volet retraite, de façon à faciliter la sortie de l'activité et le renouvellement des actifs.

Au chapitre des recommandations, les auteurs proposent de généraliser les guichets uniques dédiés aux candidats à l'installation pour leur permettre d'accéder à plusieurs soutiens concomitamment (PAC et dispositifs nationaux), de faciliter le transfert des exploitations (droits de succession, système de retraite) et de mobiliser une large palette d'instruments financiers. Ils insistent aussi sur la nécessité de soutenir les services essentiels et le tissu économique en milieu rural.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : [Parlement européen](#)